



HAL
open science

Des enjeux sociaux de la pêche au corail : L'axe des échanges entre corailleurs et pêcheurs

Gilles Raveneau

► **To cite this version:**

Gilles Raveneau. Des enjeux sociaux de la pêche au corail : L'axe des échanges entre corailleurs et pêcheurs. *Europaea*, 1999, 5 (2), p. 103-120. hal-03134683

HAL Id: hal-03134683

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03134683v1>

Submitted on 19 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES ENJEUX SOCIAUX DE LA PÊCHE AU CORAIL : L'AXE DES ÉCHANGES ENTRE CORAILLEURS ET PÊCHEURS.

Gilles Raveneau

Les sociétés ont progressé dans la mesure où elles-mêmes, leurs sous-groupes et enfin leurs individus, ont su stabiliser leurs rapports, donner, recevoir, et enfin, rendre. (...) C'est ainsi que (...) les individus doivent savoir s'opposer sans se massacrer et se donner sans se sacrifier les uns aux autres.

[Marcel Mauss, 1991: 278]

L'insertion des pêcheurs de corail dans le monde est d'abord l'affirmation puissante d'individus particuliers, d'un individualisme et d'une liberté "sauvages", et d'un fort désir personnel qui vient s'affronter sur celui des autres, à travers la rivalité et la concurrence pour l'appropriation du corail. Le niveau de pratique, la maîtrise technique, l'expérience, les émotions, le rapport entretenu avec son corps déterminent profondément la perception du milieu sous-marin. Pour maîtriser le risque et pour réduire l'aléatoire les corailleurs font appel à des savoir-faire et à des techniques, et ceux-ci renvoient à des états mentaux : "*la passion du corail*", "*le jeu avec la mort*", etc.

À la différence des pêcheurs de poisson, qui ont pu élaborer un savoir-faire sur le temps long d'une pratique, rien de comparable pour les corailleurs. Au contraire, le savoir est très individualisé ; dans le sens où il est lié à une expérience intime d'affrontement au milieu sous-marin, sans vraie possibilité d'extension collective. Savoir, c'est savoir justement que toute connaissance est relative, dépendante des conditions de l'expérience. Cela renvoie au fait que les hommes sont quasiment toujours seuls au fond et que l'attitude valorisée est l'autonomie.

Toutefois, malgré l'individualisme revendiqué et constaté, l'isolement et la méfiance des uns vis-à-vis des autres, la rivalité et la concurrence, le silence et les mensonges opposés à autrui, les corailleurs forment un groupe. En ce sens, il n'existe pas de corailleurs dans l'absolu, pris isolément du groupe de ceux qui partagent cette même activité. Au-delà des aspects les plus formels du groupe, dont la formation apparaît comme une évidence dès lors qu'elle est personnifiée par une association ou un syndicat, une unité masquée solidarise les individus comme malgré eux. Cette unité se structure autour de la prise de risque dans le milieu sous-marin. Celle-ci donne aux individus le sentiment d'être différents des autres et d'appartenir à une catégorie particulière de personnes, vivant une forme de vie spécifique.

Ce mode de vie s'inscrit dans une conception particulière de l'exercice de l'activité et dans un système de représentations qui éclairent le point aveugle que les corailleurs opposent aux observateurs comme aux institutions. L'axe du risque et de la prise de risque, et l'axe des relations sociales, parallèles l'un à l'autre, expliquent non seulement leur invisibilité, mais l'élaboration sociale et l'appareil symbolique qui aboutit à la structuration de l'univers des corailleurs.

Laissant de côté le système aléatoire dans lequel les corailleurs sont aux prises avec le milieu sous-marin, je ne développerai dans le cadre de cet article que l'axe des relations sociales et des enjeux sociaux de l'activité, en partant du constat que la lutte pour l'appropriation du corail et l'accès aux territoires de pêche déclenchent une concurrence acharnée. Ce faisant, la défense des intérêts individuels, le souci d'indépendance, la solitude de l'immersion et l'affirmation de leur valeur personnelle conduisent les corailleurs à adopter une perspective foncièrement

individualiste. La rivalité s'impose alors comme le mode dominant dans le champ communautaire. Mais la rivalité est-elle pour autant l'anarchie ? Comment les corailleurs font-ils alors pour associer leur indépendance et leurs intérêts personnels avec les exigences sociales et les contraintes collectives ? Et quelles sont leurs relations avec les autres pêcheurs qu'ils côtoient ?

De manière à illustrer la spécificité de l'élaboration sociale des corailleurs par rapport aux pêcheurs, je propose de se tourner vers les relations qu'ils entretiennent entre eux, de façon à mettre en évidence la logique des échanges dans le champ communautaire. Cela permettra non seulement de distinguer les deux groupes, mais de mieux comprendre l'axe central qui structure les relations entre les corailleurs eux-mêmes. Pour illustrer cette thèse, je m'appuierai sur des enquêtes de terrain réalisées en Corse et en Sardaigne. Mais avant cela, il est d'abord nécessaire d'établir en quoi consiste l'activité des corailleurs au regard de la pêche traditionnelle.

Des modalités particulières de la pratique

Plus qu'une pêche au sens strict du terme, la pêche au corail en scaphandre est en fait une cueillette saisonnière¹ : les corailleurs plongent sur des fonds rocheux et, à l'aide de leur marteline², ils sectionnent la base des branches de corail et les laissent tomber dans leur panier. Cependant, avant de pouvoir récolter le corail, encore faut-il déterminer des zones d'exploration et ensuite les rochers, les tombants et les secs (parois rocheuses, falaises) susceptibles de porter du corail.

Une partie du temps passé en mer est justement consacrée au repérage des rochers, pourtant invisibles depuis la surface. Le corailleur ne navigue pas au hasard, il possède une connaissance des fonds. Ces connaissances topographiques sont dues à son expérience personnelle, mais également à celle d'autres corailleurs avec lesquels il a pu travailler, à des marins pêcheurs avec lesquels il discute au café ou qui lui indiquent des rochers, etc.

Toutefois, les corailleurs disposent d'un important appareillage technique complémentaire rendant le travail plus aisé : sondeur, GPS³. Depuis la mise au point du sondeur, le repérage des rochers est devenu plus facile parce que cette innovation technique en proposant une représentation du fond à la verticale du bateau permet d'anticiper l'existence du corail. Aux profondeurs auxquelles les corailleurs descendent (jusqu'à 90 mètres à l'air et 140 mètres à l'hélium), il est mal venu de s'immerger pour rien. Les risques alors ne sont plus "payés". Il s'agit donc de déployer préalablement toute une compréhension des fonds et une intelligence du corail.

Arrivé sur le site de plongée et le rocher choisi "balisé"⁴, le corailleur se prépare. Une fois

¹ La saison est pour les corailleurs l'époque de l'année où ils travaillent ; elle dure environ 6 à 7 mois. Elle est liée principalement aux contraintes climatiques. Les conditions climatiques permettent rarement de commencer la pêche avant le mois de mai et de prolonger la saison trop loin dans l'hiver. Si l'on compare la Corse et la Sardaigne qui ne vivent pas sous la même réglementation, on constate globalement le même rythme saisonnier : mai à novembre. Les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche en Sardaigne sont susceptibles d'être modifiées chaque année, mais elles correspondent à peu près à la période qui va du mois de mai au mois d'octobre. En 1997, par exemple, la période de pêche s'étalait du 1^{er} mai au 15 novembre. Quant à la Corse dont l'autorisation de pêche est donnée pour l'année et où rien n'empêche théoriquement d'allonger la saison, on retrouve à quelques semaines près et suivant les situations personnelles des pêcheurs la même période d'activité.

² La marteline, appelée piccozza en Sardaigne, est une sorte de petit piolet qui sert à "décoller" le corail de la roche en frappant la base de la branche de corail.

³ GPS signifie Global Positioning System. C'est un système de positionnement couvrant le monde entier par un système de balises satellites qui permettent de donner les coordonnées d'un point, au mètre près, lors d'un usage militaire, et à environ dix à quinze mètres pour le secteur public.

⁴ Lorsque le corailleur a déterminé au sondeur le rocher précis où il compte s'immerger, il marque l'endroit avec une "balise" ou ce qu'on appelle aussi une "pédagne". C'est la marque personnelle de chaque corailleur en surface, reliée au fond par un fil, qui indique les rochers sur lesquels il plonge. Ces signes inscrivent la présence des

habillé, le marin ou un collègue approche le bateau de la “ *balise* ” qui marque le lieu de mise à l’eau. Du marin dépend pour une part le dénouement de la plongée : le corailleur ne dispose pas de suffisamment d’air ou de mélange pour effectuer tous ses paliers. Il est donc impératif que le bateau le récupère et lui fournisse l’air ou le mélange gazeux nécessaire à la suite de sa décompression.

En à peine deux à trois minutes le corailleur aura rejoint les 80 à 120 mètres qui le séparent du fond. Arrivé à la profondeur voulue, il faut repérer la roche dans l’obscurité et se diriger vers elle à la recherche du corail. Le travail commencé, le corailleur sait qu’il ne dispose que d’une vingtaine de minutes⁵ au fond avant d’entamer son long retour vers la surface. Tout allongement de cette durée modifierait sensiblement sa plongée, avec pour conséquence une suite de problèmes graves : temps de palier allongé, plus grande consommation d’air ou de mélange, risque d’accident de décompression, etc.

Le temps écoulé, le corailleur “ *décolle* ” du rocher en gonflant sa fenzy⁶ ou son gilet stabilisateur. Son retour débute alors qu’il n’a pas encore atteint le dixième de la durée totale de son séjour sous l’eau⁷. Au premier palier, le corailleur déplie son “ *parachute* ”⁸ et gonfle l’enveloppe à l’aide de son détendeur de secours. Il doit attendre que le bateau le voit et le récupère. D’ici là, il sera encore remonté.

Grâce au repère que constitue le “ *parachute* ”, le marin va pouvoir immerger une “ *gueuse* ” de plomb d’une quinzaine kilos. C’est accroché à ce “ *pendeur* ”⁹ que le corailleur va continuer à faire ses paliers. Peu après, le marin fait descendre à une profondeur moindre le “ *téléphone* ”, “ *l’eau chaude* ” et le “ *narguilé* ”¹⁰. Commence alors la longue attente des paliers de décompression dans l’eau¹¹.

corailleurs dans l’espace maritime et leur permettent de retrouver plus facilement les rochers sur lesquels ils travaillent.

⁵ Il s’agit d’une moyenne. La durée est déterminée par le profil et les contraintes de l’immersion : profondeur maximale atteinte, utilisation de l’air ou du mélange, quantité de gaz contenue dans les bouteilles, circonstances propres à la plongée du jour et à l’état du plongeur. Par exemple, on peut envisager de faire 30 minutes à 70 mètres, 20 à 85 mètres ou 15 minutes à 100 mètres.

⁶ La “ *fenzy* ” est une sorte de bouée que portent les corailleurs pour s’équilibrer en immersion.

⁷ Au cours d’une plongée, c’est surtout la phase de décompression gazeuse qui s’avère délicate. À l’état de saturation, pour une pression donnée, un équilibre apparaît entre le gaz alvéolaire et le gaz inerte dissous. Pendant la remontée, la pression alvéolaire régresse, entraînant un passage de gaz du sang vers les alvéoles, compensé par un transfert de gaz des tissus vers le sang. C’est le dégazage. Le mécanisme d’élimination serait parfait si certains tissus plus lents à se saturer, du fait de leur structure biochimique (par exemple les tissus gras), ne se retrouvaient alors en état de sursaturation. Lorsque ce seuil critique est dépassé, le poumon n’évacue plus assez rapidement les gaz ; il apparaît alors une effervescence gazeuse dans le sang qui se traduit par des bulles qui provoquent des accidents pouvant entraîner la mort.

⁸ Poche de couleur vive en nylon (rouge ou jaune le plus souvent), formant une sorte de tube lorsqu’il est plein d’air, auquel est accroché une centaine de mètres de cordelette. C’est lui qui, gonflé d’air, remonte le panier de corail à la fin de la pêche et indique au marin l’endroit où le corailleur se trouve pour qu’il puisse le “ *récupérer* ”.

⁹ Corde au bout de laquelle est accroché un poids de quinze ou vingt kilos et qui descend à la profondeur du premier palier de décompression. C’est accroché à cette corde reliée au bateau que le corailleur fera ses paliers.

¹⁰ Le “ *téléphone* ” est en fait un laryngophone qui se glisse sous la cagoule, au niveau des cordes vocales ; il permet de caoutchouc qui propulse de l’eau chauffée préalablement par un petit chauffe-eau sur le bateau. Dans les profondeurs auxquelles évoluent les corailleurs la température se situe aux alentours de douze degrés. Malgré l’épaisseur des combinaisons, le froid gagne peu à peu du terrain et l’eau chaude est la bienvenue aux paliers. Quant au “ *narguilé* ”, c’est un détendeur relié par un tuyau à une grande bouteille rangée sur le pont du bateau qui fournit soit de l’oxygène pur, soit de l’air.

¹¹ Cependant, dans le cas des plongées au mélange à base d’hélium, le corailleur remonte après ses premiers paliers pour “ *se mettre au caisson* ”. Il s’agit d’un caisson de décompression hyperbare (*la camera*) servant à recomprimer les plongeurs suite à des accidents. Il est équipé généralement d’un sas à médicaments, et il est relié à des réserves suffisantes en air et en oxygène contenues dans de grandes bouteilles de dix mètres cube. Il permet également d’effectuer des paliers de décompression au sec sur le car le temps de dessaturation à l’hélium est plus

Pêcheurs de corail et corailleurs

Les modalités de l'expérience des corailleurs sont donc largement déterminées par les contraintes du milieu sous-marin, les gaz respirés et les lois physiques de la pression. On aura compris qu'elles ont partie liée à la logique interne de la pratique, au déroulement moteur nécessaire à la bonne conduite de l'activité. L'épreuve du fond et de la narcose¹², “ *le jeu avec la mort* ”, la menace de l'accident, le vertige, la peur, le défi du sujet à l'égard de son émotion et de sa passion traduisent les manières dont les corailleurs investissent l'activité, et les rapports qu'ils entretiennent avec le risque et les valeurs professionnelles ainsi mobilisées. Autant d'éléments qui les distinguent des marins pêcheurs, ce qui n'était pas encore le cas entre les deux guerres mondiales.

En effet, jusque-là le corail rouge de Méditerranée était pêché principalement à la Croix de St André¹³ (croce di Sant'Andrea). Il s'agit traditionnellement de deux gros madriers de chêne fixés perpendiculairement l'un à l'autre, lestés d'une lourde pierre ou d'un bloc de métal au croisement des deux bois, et garnis à chaque extrémité de morceaux de filets aux larges mailles. L'engin est fixé à une grosse haussière (cordage de halage) et immergé, puis remorqué par un bateau le long des tombants rocheux. Cette technique de pêche au corail s'est transmise jusqu'à aujourd'hui avec de légères améliorations. Ainsi, la mise au point au début des années 1970 d'une barre de fer mesurant jusqu'à dix-huit mètres (*ingegno*), le long de laquelle étaient fixés des morceaux de filets. La taille des bateaux et les puissants treuils de remontée ont ainsi permis d'exploiter les hauts-fonds avec encore plus d'efficacité.

La mise au point du scaphandre autonome dans la première moitié de XXe siècle et l'amélioration décisive du détendeur par Jacques-Yves Cousteau et Emile Gagnan en 1943 vont ouvrir les fonds sous-marins aux plongeurs, et ce faisant permettre de récolter le corail en plongée autonome dès la fin de la seconde guerre mondiale. Il y eut bien quelques tentatives en scaphandre pieds lourds auparavant, mais les nombreux accidents et le faible rendement n'encouragèrent pas à continuer dans cette voie. Les techniques et les procédures de plongée utilisées actuellement par les corailleurs datent de cette même période, et l'on peut dire qu'elles ont révolutionné la pêche au corail en ouvrant les fonds marins aux plongeurs.

Pendant quelques dizaines d'années, les deux techniques se sont côtoyées et certains pratiquaient même les deux méthodes suivant la profondeur des fonds sur lesquels ils travaillaient. Mais progressivement, à partir du début des années 1980, la pêche à la croix de St André est interdite. On constate qu'elle détruit les fonds marins parce que la barre, en raclant les rochers, arrache au passage non seulement le corail lorsqu'il est présent, mais aussi toute la vie qui se trouve accrochée sur les rochers. Aujourd'hui, la pêche à la croix est prohibée dans tout le bassin méditerranéen¹⁴.

L'utilisation du scaphandre autonome créa l'implantation de groupes d'hommes qui se structurèrent différemment des communautés traditionnelles de pêcheurs à la croix de St André. Ces derniers restaient avant tout des pêcheurs, comme le montre le passage du corail au poisson ou l'inverse, et ils s'organisaient comme tels. Alors que les corailleurs, bien qu'hommes de mer, ne se reconnaissent pas (et ne sont pas reconnus) comme des pêcheurs. Les modalités de l'expérience des corailleurs sont en effet très différentes des pêcheurs. Elles aménagent leur

important qu'à l'air. Dans ce dessein, le corailleur se met volontairement en accident de décompression en remontant à la surface ; il a alors exactement trois minutes pour se recomprimer dans le caisson hyperbare du bateau.

¹² La narcose est ce qu'on appelle communément l'ivresse des profondeurs. C'est une intoxication à l'azote du système nerveux.

¹³ Il existe également d'autres noms. Par exemple, pour les Génois et les Napolitains, tout en utilisant également le terme Croix de St André (croce di Sant'Andrea), emploient *ingegno*, alors que les Corses lui préfèrent le nom *d'attrazzo*.

¹⁴ C'est seulement à partir de 1989, par un décret dell'Assessorato della difesa dell'Ambiente, que l'utilisation de l'*ingegno* et de la *croce di Sant'Andrea* est définitivement interdite en Sardaigne.

existence sur un système aléatoire dans lequel ils sont directement aux prises avec le milieu sous-marin. Immergés au sens propre du terme en mer, celle-ci détermine l'espace, le temps et les formes d'action qui permettront d'en retirer le précieux corail. En choisissant une logique d'affrontement direct avec la nature, les corailleurs dessinent une inscription sociale spécifique articulée sur le risque et la prise de risque. Les accidents mortels en témoignent.

Au regard des risques pris en mer, les enjeux et les risques des relations sociales peuvent sembler futiles. Les hommes s'opposent, réactivent la rivalité ou la coopération, mais leur vie n'en est pas menacée pour autant. Pourtant quelque chose de fondamental se joue dans ces interactions, jour après jour, c'est leur statut social. Les hommes se saisissent des rivalités, de la concurrence, de la fierté, de l'honneur, de la mort, du mensonge et du leurre, de l'accident, de la passion, de la chance, de l'argent, et ils jouent ces thèmes entre eux. Ils les ordonnent et s'ordonnent les uns par rapport aux autres, au vu des résultats des interactions. Ce qui est dit là, c'est que le groupe se constitue à travers ces relations et que les émotions qui y sont liées unissent les individus entre eux. Les échanges agonistiques font naître le champ communautaire des corailleurs et tracent l'autonomie du groupe par rapport aux autres. L'observation des relations entre les corailleurs et les pêcheurs est à ce titre révélateur de la logique sociale à l'œuvre.

Voir des choses “ qui n'ont pas à être vues ”

À première vue, on pourrait croire que, marins et travaillant à la mer, les corailleurs et les pêcheurs partagent une même représentation du milieu et qu'ils participent du même monde social. Il n'en est rien. Pourtant, il va de soi que les corailleurs ont un certain nombre de choses en commun avec les pêcheurs. Comme eux, les corailleurs prennent part au même univers marin, ils fréquentent le port, des bars où ils se mêlent et se connaissent mutuellement. Les amitiés se croisent d'un bord et de l'autre, les pêcheurs donnent des rochers aux uns et les corailleurs descendent décrocher les filets des autres. Ils partagent pour une part un vocabulaire et une toponymie spécifiques. Ils sont tous “ *inscrits maritimes* ”, dépendants des Affaires Maritimes et des prud'homies de pêche en Corse, et en Sardaigne ils dépendent dell'Assessorato della difesa dell'Ambiente, ils sont inscrits sur le registre des pêcheurs et disposent tous d'une licence de pêche affectée au bateau. Enfin, ils ont en commun mille fois plus de choses qu'entre eux et des agriculteurs ou des enseignants, par exemple.

Toutefois, mon propos n'est pas de mettre en lumière les ressemblances, mais plutôt les différences qui aboutissent à une logique sociale spécifique. Dire que les corailleurs et les pêcheurs participent du même univers, c'est simplifier à l'extrême les faits de la vie sociale. En effet, il n'est aucunement paradoxal d'envisager les corailleurs comme constituant un groupe extérieur aux pêcheurs dans un certain contexte, et comme membres d'un groupe plus large les incluant dans un autre contexte. L'appartenance est avant tout une affaire symbolique.

“ Au niveau des pêcheurs, il y a une relation assez ambivalente ! Toi, tu vois ce qu'il y a en dessous, eux le connaissent. Bon, maintenant avec l'évolution du sondeur, ça a un peu évolué ; mais même là, reste la différence de ce que toi tu as vu et que eux ne verront jamais ! Tu fais fortune, alors qu'eux sont encore avec leurs filets ! Tu es en train de rentrer pour passer tes vacances, alors qu'eux en “chient” encore ! ” (Patrick¹⁵)

La différence essentielle s'organise sur un mode d'appropriation spécifique : avoir accès à la mer sur laquelle des générations de pêcheurs naviguent et pour lesquelles il a fallu développer

¹⁵ Les prénoms sous lesquels les corailleurs apparaissent ici sont fictifs. On comprendra que l'anonymat et la règle de discrétion soient de rigueur dans un milieu où le silence, le secret et le souci de sa réputation sont au fondement de la culture du groupe. Les corailleurs d'origine italienne ont été affublés d'un prénom italien, les prénoms des français sont plus variés. Tous sont le résultat d'un choix arbitraire et ne recourent aucunement les surnoms que les corailleurs se donnent entre eux.

des trésors d'intelligence, d'observation et d'ingéniosité, afin de s'approprier les ressources en poissons. Le corailleur voit des choses que le pêcheur ne peut que supposer ; il traverse une frontière respectée depuis toujours par le pêcheur, il transgresse une limite et regarde des choses “ *dont le pêcheur considère qu’elles n’ont pas à être vues* ” (Jasper).

Alors que pour le pêcheur, la vue (liée à l'action de pêche et à la navigation) est déjà un sens prédominant par rapport à l'ouïe et au toucher [Mandrou, 1974 : 75], le corailleur pousse à l'extrême ce désir de voir en franchissant les flots. Il a une perception supplémentaire par rapport au pêcheur. Sous l'eau, l'odorat et l'ouïe sont neutralisés. Le monde du silence exacerbe l'activité visuelle et l'intrusion des plongeurs exaspère les pêcheurs, qui craignent qu'elle ne leur porte préjudice. Jasper l'explique :

“ Statutairement, on est pêcheur comme eux (...) Et puis surtout, c'est très simple, on voit ce qu'ils n'ont jamais vu ! Et ça, ils ne nous le pardonnent pas, et alors ils ont un rapport d'envie, de jalousie ! Par rapport à cette connaissance. Eux, ils jettent les filets depuis des générations à tel endroit et nous on sait comment c'est au fond, et eux ils se le représentent seulement. Ils n'ont jamais eu la moindre image. (...) Ce n'est pas normal de faire ça, et en même temps, tu leur apportes une connaissance, le cas échéant, parfois une aide matérielle, tu vas leur sortir leurs filets ; c'est pas le plus important, surtout le cas échéant tu peux leur dire ce qu'il y a à tel endroit ! Et là, ils sont ambigus. Ils ne vont pas te le demander clairement, mais si tu leur dis, ça leur fait plaisir ! Il y a plus de rivalités entre pêcheurs et corailleurs qu'entre les corailleurs eux-mêmes ! Certains sont persuadés que là où plonge un corailleur, sans parler de la question que quand il plonge on ne peut pas bien entendu poser les filets, parce que le poisson s'en va ou parce qu'il détruit ! Du délire ! Ils ne supportent pas les plongeurs de corail ! ”

Contrairement à ce que dit Jasper, il n'y a pas plus de rivalité entre corailleurs et pêcheurs qu'entre corailleurs ; c'est même largement l'inverse. Mais il est vrai qu'elle existe également. Jasper se réfère à une époque plus ancienne où les corailleurs étaient beaucoup plus mal acceptés par les pêcheurs qu'ils ne le sont aujourd'hui. En Corse par exemple, les prud'homies ont modelé les conceptions, l'organisation du métier et l'appropriation d'un espace maritime dont les pêcheurs se sont toujours sentis maîtres. On comprend alors que les pêcheurs n'aient pas vu d'un bon œil ces nouveaux venus qu'étaient les corailleurs au début. Les conflits qui opposèrent les pêcheurs et les corailleurs venaient du fait que ces derniers étaient non seulement étrangers, mais qu'ils n'étaient pas pêcheurs, au sens strict du terme. Des conflits subsistent, ils dérivent de la concurrence pour un même espace marin, de l'intrusion des corailleurs dans les fonds, et des différences de culture et de mode de vie. Armando, vieux pêcheur de Santa Tereza di Gallura, évoque les corailleurs :

“ Les corailleurs, c'est à part (...) Et puis, tu as vu le style qu'ils ont [il fait des gestes qui signifient qu'ils ont “la classe” ou qu'ils se donnent cet air-là]. Je les comprends pas, moi. (...) Il n'y a que ceux qui s'arrêtent qui ne meurent pas. Ils sont tous les jours sur le fil du rasoir. Il faut être un athlète pour faire ça (...) Il faut penser à tout, il faut même réfléchir pour respirer ! Il faut être fou pour faire ça... ”

Deux univers se côtoient sans toujours très bien se comprendre. Des tensions, mais aussi une coopération et un respect mutuel, se déploient entre eux. “ *On travaille tous à la mer* ” résume Antonio. Or, “ *la passion du corail* ” si souvent affirmée par les corailleurs s'identifie aussi à la passion pour la mer. Mais contrairement au pêcheur qui retire un produit vivant consommable, le corailleur recueille un bien pensé tour à tour comme végétal et minéral¹⁶.

¹⁶ De l'Antiquité jusqu'au XVIIIe siècle, le corail est considéré tour à tour comme un végétal ou comme un minéral. Cette ambiguïté se retrouve encore aujourd'hui dans le langage des corailleurs. S'ils savent bien que scientifiquement le corail est un animal, ils ne l'évoquent jamais comme tel. Il faudra attendre le docteur Peyssonel, en 1725, pour que l'hypothèse de l'animal soit enfin émise. En effet, cet “ arbre-animal ” est composé de très nombreux polypes à tentacules, qui secrètent un squelette solide sur lequel ils s'épanouissent en colonies. Le *corallium rubrum*, ainsi que Linné a nommé le corail rouge de Méditerranée en 1758, fait partie de la famille des coralliidés qui appartient à la

Pour désigner un pied de corail, il parle de “*branche*”, de “*tronc*” pour la base du pied. Il qualifie le corail de “*fleuri*”, “*en fleurs*”, lorsqu’il le découvre polypes ouverts au fond. Mais en parallèle des images végétales, les métaphores minérales s’expriment à travers les évocations de “*pierre*” (précieuse), d’“*or rouge*”, de “*bijou*”, de “*dureté*” et tous les termes liés à l’artisanat de transformation. Cet “*or rouge*” de la Méditerranée est alors associé à “*la grotte au trésor*”, au “*rocher vierge*”... Car tous les corailleurs sont à la recherche d’un trésor : découvrir au fond de la mer une grotte vierge pleine de corail. C’est alors la fortune assurée. C’est pour cette raison que les corailleurs sont un peu les chercheurs d’or des mers. On saisit à cet endroit la puissance d’évocation du corail.

Le produit du pêcheur se rapporte “*au ventre*” (Renato), celui du corailleur au regard. Le corail est un matériau précieux qui se porte principalement comme un bijou. Il protège également du mauvais œil. Il est aussi un double de la figure mythique de *Méduse*¹⁷. On comprend alors l’importance du regard dans l’activité. Le corail est en outre un matériau ambigu : entre animal, végétal et minéral. Il est précisément caractéristique de ces états entre-deux eaux. Le corail semble concentrer en lui de nombreuses propriétés et c’est pourquoi il est bon à penser symboliquement.

“ Le sursitaire qui se promène sur le quai ”

Le responsable des Affaires Maritimes de Bonifacio, qui connaît bien tous les pêcheurs et les corailleurs de sa circonscription, souligne que “*le corailleur n’est pas un pêcheur (...)* Pour les pêcheurs, c’est un plaisancier à qui on a autorisé la pêche. Du genre: “*Remerciez nous de vous avoir autorisé à la pêche*”(…) Ils [les pêcheurs] les prennent un peu pour des fous, et quelque part il y a un peu d’admiration quand même, mais ils ne le diront pas... (...) On voit bien que les corailleurs sont à part ici ”.

Pourtant, nombre de corailleurs se sentent proches des pêcheurs, tout en reconnaissant que leur activité est très différente. Ils se sentent entre-deux. Proches des pêcheurs, par les problèmes administratifs et mécaniques, par la même inscription maritime et administrative et par le fait qu’il faille “*intéresser la plongée*”. Un corailleur, à la différence d’un plongeur, ne descend pas au fond pour le plaisir, mais pour remonter une chose spécifique : le corail. C’est le caractère utilitaire qui est mis en avant. Les corailleurs s’éprouvent également proches des plongeurs, par l’utilisation des mêmes techniques, des mêmes usages du corps, des sensations similaires et d’une connaissance identique du milieu.

Mais comme un leitmotiv, c’est encore la jalousie qui revient dans la bouche des corailleurs. Là comme ailleurs, il faut rester vigilant. Car la place même qu’attribuent les pêcheurs aux corailleurs est une place spécifique : c’est celle du “sacrifié”. À ce titre, les corailleurs s’intègrent dans l’univers des pêcheurs. S’ils dérangent, s’ils transgressent, ce n’est jamais impunément. La mort, c’est le rappel de l’ordre du monde. Les corailleurs sont condamnés pour les pêcheurs, et de fait, les accidents leur donnent bien souvent raison.

“ Tu es dans une espèce de case, voilà. Je ne sais pas exactement ce qu’il y a en arrière ! Je pense que ça a un rapport pour eux, c’est lié au corail en tant que tel, à la chose. Qui est symbolique, qui a une valeur superstitieuse. Et puis d’autre part, les pêcheurs ont en mémoire des histoires de pêche au corail, et sont persuadés que tout corailleur va y rester. Donc, tu es

classe des anthozoaires et à l’embranchement des cnidaires, dont font partie également les méduses et les anémones de mer par exemple.

¹⁷ Pour comprendre les caractères symboliques qui sont attribués au corail, il faut remonter au mythe d’origine : Persée trancha la tête de la Gorgone *Méduse*, monstre dont le regard métamorphosait en pierre tous ceux qui l’approchaient. Il la jeta à la mer et du sang de *Méduse* naquit le corail. *Minerve* voulant rendre hommage à son frère *Persée* pour cet exploit, attribua au corail de nombreuses propriétés (Pline). Les Grecs l’appelèrent *Korallion*, c’est-à-dire l’ornement de la mer. L’appellation fut conservée, pour devenir à l’époque romaine *Corallum* dont dérive notre mot actuel.

le mort potentiel. C'est ça qu'ils ont dans la tête ! Ils te le disent le cas échéant. Le sursitaire qui se promène sur le quai, tu occupes une case particulière dans ce monde-là. Enfin je crois. (...) La mémoire des individus... est parfaitement conservée par le milieu des pêcheurs ! Ils se souviennent. (...) Les pêcheurs te parlent facilement de tel corailleur ! Je pense que ça a à voir avec cette idée que c'est un personnage qui transgresse quelque chose, un sentiment presque de... Il y a l'idée pour les pêcheurs que tu es presque condamné à leurs yeux, que tu es sursitaire ! C'est pas simplement de l'ordre de la folie individuelle ; tu as l'impression qu'il y en ait un, c'est bien ! Ils ont presque besoin de quelqu'un, tout en sachant qu'il ne fera pas de vieux os ! Il n'en faut pas trop ! Mais quelques-uns, ce sont des personnages qui ont une fonction dans le milieu des pêcheurs, tu le sens ! (...) Tu sens très bien que tu as une place qui n'est pas neutre ! Par rapport à l'activité que tu fais, aux risques et au fait que tu pénètres un élément qui est le leur. ” (Jasper)

Que des corailleurs meurent, voilà qui confirme la représentation des pêcheurs. En ce sens, les corailleurs ne remettent rien en cause. Ils dérangent seulement, momentanément. Ils troublent les fonds (en faisant fuir les poissons), mais ils dérangent surtout parce qu'ils ne se conforment pas à un certain ordre du monde (social, technique et symbolique). C'est pour cela qu'ils sont sanctionnés selon les pêcheurs, parce qu'ils violent la mer (l'interdit du fond). Leur place est celle du "sacrifié".

Les corailleurs ressentent confusément qu'une place particulière leur est faite. Ils se tiennent sur leurs gardes, vigilants. Rester vigilant ; voilà le maître mot des corailleurs. Ne pas se laisser surprendre ; ni dans ce monde-ci, celui du dessus, ni dans l'univers du dessous. Mais, au-delà des rivalités et des incompréhensions, les pêcheurs et les corailleurs coopèrent et savent se rendre mutuellement service. Le don d'un rocher par un pêcheur à un corailleur est un exemple intéressant à plus d'un titre. On peut y lire la logique des échanges entre les hommes.

L'espace normatif de la feinte entre les hommes

Il arrive bien souvent que des pêcheurs donnent des rochers à des corailleurs parce qu'ils ont trouvé du corail dans leur filet. Cela se fait au port ou parfois même en mer par contact radio et rencontre. Les corailleurs n'envisagent pas toujours les choses favorablement parce non seulement ces dons de rochers génèrent des dus, mais parce qu'ils désorganisent la journée de pêche et que "*souvent ils [les pêcheurs] donnent des rochers non-porteurs et tu te fais une plongée pour rien*". Mais il arrive aussi que ce soit intéressant ou "*correct*" du moins. "*Et puis si tu refuses, après ils te recontactent plus, ils vont voir un autre*". Et les corailleurs n'aiment pas cela, ils ne veulent pas voir de collègues dans "leur" zone de pêche. Les pêcheurs savent jouer de cette rivalité entre les corailleurs.

Ce qu'espère un pêcheur du don d'un rocher, c'est qu'il soit "payé" en retour. Mais dans ces histoires de rochers donnés par les pêcheurs, il s'agit plus de don et de contre-don que de rapports marchands [Mauss : 1991]. Cette question est toujours délicate et ne trouve jamais exactement la même réponse d'un corailleur et d'un pêcheur à l'autre. Il est pourtant convenu tacitement entre corailleurs et pêcheurs qu'un rocher donné comportant une quantité de corail importante est porteur d'une rétribution pour le pêcheur. Mais celle-ci reste à définir, elle est fonction de la valeur du corail et des rapports entre les hommes.

Les relations amicales, les services déjà rendus au pêcheur ou les rochers qu'il a précédemment donnés, tout cela rentre en ligne de compte. Il n'est pas possible de comprendre comment se "paye" un rocher si on ne prend pas en compte l'espace normatif du jeu des acteurs [Petitat : 1995]. Or, les corailleurs savent jouer des ruses et des tricheries, mais les pêcheurs aussi. À ce niveau, ils parlent un peu le même langage et partagent donc (partiellement) ce même espace normatif, qui est précisément le jeu avec les règles, la capacité d'omettre, de feindre, selon la configuration précise des interactions et des enjeux en présence. Il est impossible de penser le don sans prendre en considération cette dimension des échanges. Le corail ici n'est rien en lui-même. Il ne devient une valeur et un signe que dans le jeu des

corailleurs entre eux et des pêcheurs.

Généralement, le pêcheur qui tente de négocier son rocher initialement ne trouve pas "acquéreur". Il ne sait pas ce qu'il y a réellement au fond et le corailleur lui-même ne le saura que lorsqu'il se sera immergé. Ce n'est donc qu'à partir de ce moment-là que le corailleur sera prêt à envisager une contrepartie. Mais il sera alors le seul à savoir ce que la surface de la mer cache. Le pêcheur est contraint de lui faire confiance, de le croire sur parole. Il est dépendant, et d'autant plus que ce n'est pas lui qui ira s'immerger et risquer sa vie. Le corailleur n'accepte donc un rocher d'un pêcheur qu'à la condition qu'il reste maître de la situation. Toute immersion à ces profondeurs est une prise de risque et celle-ci doit être "payée". Et le premier "paiement", c'est la "soumission" du pêcheur ou, dit autrement, l'autonomie du corailleur.

Un jeu subtil s'engage toujours autour de ces rochers. Le pêcheur plaisante en disant par exemple qu'il va le donner à un autre corailleur. Il fait jouer la rivalité des corailleurs entre eux, qu'il connaît bien. Il joue ses propres cartes, mais toujours dans le cadre des relations qui lient les hommes (amical, professionnel, etc.). Prenons un exemple, de manière à voir à l'œuvre cet espace normatif du don et du contre-don entre corailleurs et pêcheurs. Cette illustration met en scène Renato et Anthos, deux corailleurs de Bonifacio qui travaillent ensemble ; Félicien, un pêcheur qui a travaillé à la croix de St André, il y a longtemps (il intervient peu dans l'interaction, il joue plutôt le rôle de témoin de la scène ici), Germain, un pêcheur de langoustes¹⁸, son marin et son fils. Germain parle des rochers où il vient d'accrocher du corail avec ses filets. Nous sommes entrain de boire un verre, à la table d'un café, sur le port de Bonifacio.

“ Je lui laisserai la moitié du corail à la moitié de la profondeur ”

Germain a changé son bateau de place ce matin. Il a quitté le quai des pêcheurs, côté citadelle, pour venir de l'autre côté, là où sont amarrés les bateaux des corailleurs, avec les vedettes de tourisme. Son sondeur ne fonctionne plus et il faut le changer. Il a demandé à Renato et Anthos s'ils pouvaient plonger sous le bateau et le lui faire. C'est Anthos qui le réalise ; il a travaillé dans les travaux sous-marins. Après l'opération, nous sommes donc attablés autour d'un verre et la discussion traite des fonds, des rochers et du travail de chacun.

Félicien et Germain parlent des rochers sur lesquels ils "calent" leurs filets en ce moment. Germain a pris du corail justement, des roches comprises entre 105 mètres en tête et 140 au pied, et puis entre 120 et 160 mètres. " *C'est profond, trop profond... Surtout si le corail est en bas* " commentent Renato et Anthos, qui plongent à l'air. Germain dit que non ; les filets en " *ont pris sur la tête du rocher* ". Il évoque alors un autre corailleur qui habite un peu plus haut sur la côte et " *qui plonge profond lui* ". Personne n'évoque le nom de ce corailleur, mais tout le monde a compris de qui il s'agit, bien entendu.

Germain continue à se moquer de Renato et d'Anthos. Les deux corailleurs ne disent rien. C'est à eux qu'il donne les rochers généralement, mais là, il sous-entend qu'il pourrait aussi bien les donner à un autre, qui serait plus apte à les faire. Car, ce qui ne se dit pas et qui est pourtant en jeu depuis le début dans la discussion (enjeu du don des rochers en général), c'est la part qui revient au pêcheur qui donne des rochers à corail, ce qu'il peut espérer en retour de sa découverte.

" *Ils recherchent la fortune eux, ils veulent gagner gros* " dit Germain, en s'adressant aux autres (et à moi) et en désignant les deux corailleurs. Renato répond qu'effectivement, " *il faut qu'on se presse parce qu'on n'a pas beaucoup de temps devant nous. Alors on se presse à gagner vite et beaucoup* ". Germain ne répond pas directement à cela, mais il évoque le dur

¹⁸ Les pêcheurs de langoustes (comme les corailleurs) sont toujours à la recherche de sites rocheux parce que ce sont les biotopes les plus favorables pour les langoustes.

travail du pêcheur et précise qu’*“ on gagne un peu nous, mais en continue. On amasse doucement ”*. Il interpelle Félicien au sujet d’un autre pêcheur et rappelle que ce dernier avait donné un fameux rocher à un corailleur. Il lui aurait donné 50 % de sa cueillette. À cela, Renato et Anthos partent d’un rire franc et bruyant. *“ Bien sûr, bien sûr ”* pouffent-ils. Renato se redresse un peu sur sa chaise et dit, avec un large sourire, que pour lui, il n’y a pas de problème, il trouve même l’idée très bonne : *“ je lui laisserai la moitié du corail à la moitié de la profondeur, soit à 50 mètres ”*. Et tout le monde se met à rire. Il rajoute à l’adresse explicite de Germain. *“ Et puis après, il faudra aller le chercher hein ! ”*. *“ Pas de problème ”*, répond Germain, *“ je peux descendre... ou alors j’enverrai quelqu’un d’autre ”* rectifie-t-il. Tout le monde sait qu’il ne peut pas plonger, il n’est même pas certain qu’il sache nager comme nombre de pêcheurs d’un certain âge encore aujourd’hui.

La discussion revient alors sur la réparation qui vient d’être effectuée par Anthos et se clôt sur le sujet. C’est en fait la réponse des corailleurs. Cette réparation est, elle aussi, un don et elle appelle un contre-don ; ou elle est déjà un contre-don à un rocher donné précédemment. Peu importe, la logique défendue ici par les corailleurs est la même. Il n’est pas question d’entrer dans une évaluation marchande et pécuniaire des rochers. Les corailleurs n’ont besoin de personne pour trouver les rochers. Ils se débrouillent seuls. Mais l’entraide avec les pêcheurs est la bienvenue - c’est à l’avantage de chacun d’entretenir de bonnes relations¹⁹ -, à condition précisément qu’elle reste un don.

L’idéal de l’alternance d’unilatéralité

L’échange-don admet une réciprocité différée et non négociée initialement. Les corailleurs tiennent à rester dans cet échange, parce qu’il est le modèle des échanges dans le groupe. Il est le signe de leur indépendance et de leur volonté de liberté ; la marque de leur réelle autonomie dans leur relation avec les autres. Le don, qui signifie un engagement réciproque, ne peut se jouer sans une part de liberté, même si celle-ci est largement déterminée par la situation. Que Renato et Anthos ne veuillent pas aborder directement la valeur (financière) du don d’un rocher renvoie à la dimension du secret [Petitat : 1998], inhérente à toute situation d’échange-don.

Pour éviter la négociation avec Germain et se situer dans le registre du don, ils sont contraints au non-dit. Or, ce silence est celui qui préside aux relations entre les corailleurs. Le non-dit ici renvoie à un rapport théorique de générosité réciproque ; mais il peut aussi taire l’intérêt des corailleurs. C’est bien ce que cherche à percer Germain. Il tente de contourner le jeu du soi disant don généreux ; mais la réponse à sa stratégie du “donnant-donnant” : *“ je lui laisserai la moitié du corail à la moitié de la profondeur ”* (Renato), le renvoie à la réversibilité de l’échange. Il arrive aux frontières au-delà desquelles l’échange entre les hommes n’est plus possible.

Les normes des corailleurs ne tolèrent pas la soumission. Le rapport de forces est possible tant que l’équivalence est respectée sous une forme ou une autre. Chacun des hommes ici garde en mémoire et met en scène les prestations réciproques. Que la conversation se termine par le rappel de la réparation “gratuite” que les corailleurs viennent d’effectuer n’est pas le fruit du hasard. Elle est l’affirmation de l’équilibre des échanges entre corailleurs et pêcheurs.

Rester dans la logique du don réciproque implique une indétermination de la nature et des

¹⁹ Nous savons bien que derrière tout don se cache presque toujours un intérêt. On se souvient qu’au début les relations entre les pêcheurs et les corailleurs n’étaient pas très bonnes ; et que la prud’homie en Corse par exemple pouvait refuser qu’un corailleur travaille sur son territoire. Mais les pêcheurs ont eux aussi besoin des corailleurs, pour leur décrocher les filets ou leur rendre d’autres services.

modalités du retour. Les corailleurs tiennent à ce que l'échange de biens²⁰ ou de services - dont les contreparties sont explicitement niées, mais implicitement attendues - se présente comme une alternance d'unilatéralité, où chacun donne en manifestant sa liberté et son autonomie. Cet idéal de l'échange traduit bien l'axe normatif du groupe des corailleurs, fondé sur la rivalité et la dynamique du don et du contre-don. Les échanges agonistiques ne déterminent pas seulement un champ communautaire, ils sont à la base de la formation d'un groupe et d'une culture commune.

Le corail sous-tend l'échange agonistique

L'axe des échanges entre les corailleurs et les pêcheurs et entre les corailleurs eux-mêmes se perçoit comme un réseau d'obligations où les dons génèrent des dus. Le système s'équilibre par contrepartie. Mais il ne se fait pas sur le modèle uniforme et rationnel de l'univers marchand, les échanges s'enracinent dans le substrat affectif. Il y a ainsi unité entre la circulation des biens et des affects.

C'est bien pour éviter d'entamer leur indépendance que les corailleurs évitent de devoir quoique se soit à un collègue ou à un pêcheur. Ils savent, sans avoir lu Marcel Mauss, qu'à la source de l'échange, il y a une lutte acharnée. Mais, c'est bien parce que cette dernière ne leur est pas étrangère que l'axe des échanges entre eux se coule sur celui du don et du contre-don. Les corailleurs sont en compétition et en concurrence les uns avec les autres. La rivalité est le mode de structuration du groupe. L'affrontement y apparaît comme la condition de la cohésion.

Les échanges visent à distribuer inégalement les positions à l'intérieur du groupe. La lutte exprime le jeu de la différenciation sociale. Mauss rappelle, à propos des Thraces, que " c'est une rivalité constante, qui peut aller jusqu'au combat, à la mise à mort, à la perte du nom et des armes. En tout cas, c'est par ce moyen que se fixe la hiérarchie des familles et des clans " [1969 :36]. La rivalité des corailleurs, soutenue par les luttes pour l'appropriation de corail, constitue une sorte de paradigme de leurs relations sociales. Mais cette " guerre de propriété " [Mauss, 1991 : 200] ne vise pas seulement le profit, elle est aussi une lutte pour le prestige dans le groupe. Si " tout est conçu comme si c'était une "lutte de richesse" " [1991 : 200], c'est aussi la position sociale et la reconnaissance des corailleurs qui se jouent.

" *La passion du corail* " n'est pas tant la passion pour les gains et l'argent, que celle du bien social et symbolique qu'est le prestige. De ce point de vue, la rivalité des corailleurs entre eux et avec les autres s'exprime sous différentes formes : l'indépendance, les défis, l'honneur, la surenchère, l'ostentation, " *la langue* ", la gloire et le risque face à la mort, la débrouillardise et la ruse, la transgression, la lutte et les conflits, l'alliance réciproque face à l'autre, l'amitié dans la difficulté, les promesses et le mensonge, le refus de la soumission face aux autres et face à la nature (dépassement des limites)... Autant d'éléments qu'il est possible de rassembler dans la perspective du don et du contre-don.

Les dons de rochers par les pêcheurs, les conflits de territoire de pêche et d'accès à la ressource, ceux liés à la vente du corail et ceux internes aux équipes de corailleurs se trouvent toujours liés d'une manière ou d'une autre au corail, et le corail à l'argent. L'enjeu de ces conflits apparaît bien être le gain possible de la pêche. Pourtant, quoique les corailleurs ne le formulent pas explicitement, ce n'est peut-être pas tant l'argent qui compte dans ces conflits et ces rivalités, que la reconnaissance, l'estime, la dignité, la virilité, l'honneur, le respect, le pouvoir, enfin tout ce qui vient se cristalliser dans le statut du corailleur.

Ce point (qui produit et organise la rivalité), qui a moins pour règle le profit que la

²⁰ Plus que de l'argent, c'est plutôt du matériel de navigation ou des instruments d'exploration, comme le sondeur ou le GPS par exemple, que les corailleurs offrent aux pêcheurs qui leur ont donné un rocher sur lequel ils ont " *vraiment bien travaillé* ".

reconnaissance, se fonde sur la capacité à gagner et à perdre, jusque dans l'épreuve ultime de la mort. Ceci ne veut pas dire que l'argent n'a aucune importance, bien au contraire. Il serait aberrant de penser que les gains matériels de l'activité n'ont aucune valeur, les corailleurs sont prêts à risquer beaucoup pour retirer le précieux corail des fonds marins. C'est aussi de cette manière qu'ils gagnent leur vie ; ils ne peuvent donc pas envisager à la légère les revenus qu'ils escomptent de la pêche du corail et qui participent indirectement à l'établissement de leur statut. C'est justement parce que l'argent (le corail) a beaucoup d'importance que plus les gains en jeu seront considérables, et plus il y aura parallèlement la mise d'éléments du statut et de l'identité personnelle. Certains conflits et certaines haines s'expliquent mieux ainsi.

Ce qui donne son intensité dramatique à la pêche au corail, c'est bien sûr le risque de mort qui constitue l'enjeu ultime ; mais celui-ci se mesure entre l'homme et les éléments, l'individu est seul face à cela. Dès qu'il regagne la surface, le corailleur se retrouve aux prises avec les autres, et ce qui donne alors l'amplitude à l'activité, ce n'est pas l'argent en soi, médiatisé par le corail, mais ce qui se passe du fait de l'argent : la hiérarchie des positions sociales dans le groupe, les tensions qu'établissent les interactions pour la différenciation et le prestige.

L'argent (via le corail) fait resurgir l'élément agonistique qui le sous-tend. D'ailleurs, ceux qui " *descendent juste pour le pognon* ", ceux " *qui ont les doigts crochus* " et qui " *n'ont pas la passion* " sont méprisés par les autres, considérés comme vulgaires et dégradant l'activité. Ils sont aussi les " *premiers sur la liste* " (de la mort). Les gains ne suffisent pas à eux seuls, loin s'en faut, pour établir la position dominante d'un corailleur. Le prestige et l'honneur sont alors l'indispensable puissance motrice dans le groupe des corailleurs.

Gilles Raveneau
(Université de Paris X-Nanterre)

BIBLIOGRAPHIE

Mandrou, R.

1974 *Introduction à la France moderne. Essai de psychologie historique (1500-1640)*, Paris, PUF.

Mauss, M.

1969 *Oeuvres*, vol.III, Paris, Ed. de Minuit.

1991 *Essai sur le don*, in *Sociologie et anthropologie* (1950), Paris, Quadrige/PUF.

Petitot, A.

1995 *Le don : espace imaginaire normatif et secret des acteurs*, *Anthropologie et sociétés*, vol. 19, N°1 et 2, 17-44.

Pline,

1962 *Histoire naturelle*, Paris, Ed Les belles lettres.

Raveneau, G.

1999 *Chercheurs d'or en Méditerranée. La pêche au corail en Corse, Sardaigne, Maroc et Tunisie*, thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre, Paris, 912 p.

Testart, A.

1997 *Les trois modes de transfert*, *Gradhiva*, N°21, 39-58.